



Vivre Ensemble À BATIGNOLLES

Sommaire
Mars 2024 - n°189

**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
24 MARS 2024
CULTE À 10H, SUIVI DES ASSEMBLÉES**

Édito	1
Activités Jeunesse et adultes	2
Événements	3
Assemblée Générale Entraide	4-6
AG Association culturelle EPUB	7-13
Batignollescope	14-15
Agenda - Dans nos familles	16



Eglise protestante
unie des Batignolles

Contacts

Eglise protestante unie de Paris-Batignolles
44, bd des Batignolles - Paris 17e
Tél. 01 43 87 69 49
templesbatignolles@gmail.com
Culte tous les dimanches à 10h30

Pasteur : Bruno GAUDELET
bruno.gaudelet@epudf.org

Secrétariat

lundi au vendredi : 14h - 17h30

Bureau du conseil presbytéral

Président : Xavier Ranson

Vice-présidente : Elisabeth Gressin

Trésorier : Bernard Scotto

Secrétaire : Monique Stengel

Bureau de l'Entraide des Batignolles

Président : Bernard Rothé

Trésorier : Bernard Scotto

entraide.batignolles.epub@gmail.com

ÉDITO

Transition

S'il est bien un terme dont on nous rebat les oreilles dans les médias, c'est celui de transition.

Transition énergétique, transition numérique, transition écologique...

On a parfois l'impression que rien n'est stable et que tout est soumis au changement permanent. Au fond, la vie elle-même est placée sous le signe de la transition, comme le souligne cette célèbre expression, rappelée naguère aux papes lors de leur couronnement: *sic transit gloria mundi* (Ainsi passe la gloire du monde).

Notre paroisse n'échappe pas elle non plus à ce phénomène de transition. L'arrivée de notre pasteur Bruno Gaudalet l'été dernier en a constitué une étape importante dont les effets se font ressentir depuis quelques mois. Les baptêmes, qui, faute de pasteur, n'étaient plus célébrés l'an dernier, se sont multipliés. La présence régulière des enfants, en dehors de la catéchèse,

nous a amenés à redémarrer la miniglise pendant le culte. Le repas de la fête de Noël a rassemblé de nombreux convives. Et on pourrait encore multiplier les exemples de ce nouveau souffle qui traverse notre église. Certains des projets initiés – je pense notamment à la soirée interreligieuse du mois de novembre – ont connu un franc succès et sont appelés à se poursuivre. D'autres projets sont à l'étude.

Cette transition va connaître une seconde étape cette année avec le renouvellement significatif du Conseil Presbytéral. Dans notre église presbytéro-synodale, comme le savez, le Conseil Presbytéral joue un rôle essentiel puisqu'il organise le fonctionnement et la vie de l'église au niveau local. De fait il travaille, dans un esprit de collégialité, en étroite collaboration avec le pasteur et c'est cette synergie qui permet à notre église d'exister dans la forme que nous lui connaissons.

Cette année, 9 membres, dont je fais partie, vont quitter le Conseil Presbytéral pour différentes raisons. Le Conseil a donc décidé de faire appel à 5 personnes qu'il vous reviendra d'élire lors de l'Assemblée Générale du 24 mars 2024 et qui se présentent à vous dans les pages qui suivent.

Alors la transition va-t-elle s'arrêter là ? Eh bien certainement pas ! D'abord parce que le nouveau Conseil Presbytéral aura à cœur de mettre en œuvre de nouveaux projets à travers le regard qu'il portera sur notre église *semper reformanda*. Ensuite parce que transiter, ce n'est pas simplement passer d'un état à l'autre ; c'est aussi cheminer ensemble comme nous le rappelle l'histoire des Hébreux, dont l'aventure ne s'est pas arrêtée après le passage de la Mer Rouge.



<https://batignolles.epudf.org/>



Visitez notre site web et inscrivez-vous à la Newsletter

Visitez notre chaîne Youtube et abonnez-vous gratuitement



www.youtube.com/c/EPUBatignolles

L'église ne vit que de l'engagement de ses membres.
Pour que notre Église vive et témoigne, nous avons besoin de vous. (2 Cor. 9,7)



<https://epudf-batignolles.s2.yapla.com/>

Faites un don, par chèque ou par virement :
Église Protestante de Paris Batignolles
IBAN : FR76 1027 8061 2300 0203 7360 143

PORTRAIT



Prisca Avoce, notre nouvelle assistante de paroisse, est arrivée chez nous début décembre 2023. Elle est là du lundi au vendredi, de 14h à 17h30.

Ce poste, indispensable au bon fonctionnement de la paroisse, est à l'interface entre l'extérieur, les paroissiens, les bénévoles et surtout le conseil presbytéral.

Prisca touche à tout : comptabilité, accueil, secrétariat, communication avec le site internet, sécurité des locaux, gestion des badges d'accès, impression des feuillets de liturgie, suivi des intervenants extérieurs ...
Bienvenue !

GROUPE DE JEUNES

Groupe destiné aux jeunes de 14-18 ans.
Il se réunit une fois par mois, ou plus selon les projets définis par le groupe.

Contact : Hoby Razanamparany
hoby.razanamparany@gmail.com

CATÉCHISME

Jeunes : niveau 6e/5e/4e/3e
Que cherchons-nous à transmettre à nos jeunes ?
Nous vous proposons une catéchèse adaptée à la vie, vécue au jour le jour, en faisant résonner les textes bibliques en nous.

Un samedi par mois de 10h à 12h.
Dates : 09/03, 27/04, 18/05, 08/06

Contact : Bruno Gaudalet : 01 43 87 69 49
bruno.gaudalet@epudf.org

SCOUTISME ÉCLAIREUSES ET ÉCLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE

Faire l'expérience de la vie dans la nature, participer à des grands jeux sans oublier un éveil à la spiritualité et à la réflexion!

- Au programme des louveteaux & louvettes (garçons et filles de 8 à 12 ans) :
une sortie ou un week-end tous les mois, un camp d'été.

- Au programme des éclaireurs & éclaireuses (garçons et filles de 12 à 16 ans) :
une sortie ou un week-end tous les mois, un camp d'été.

Contact :
Pierangelique Schouler
pierangeliques@gmail.com
www.eeudf.org



CHORALE

Tous les mardis à 19h30.
Cette chorale de paroisse est ouverte à tous, sans audition. Venez la rejoindre pour votre plaisir et pour animer le culte une fois par mois...

Contact :
Jean-Jacques Revil jjrevil@laposte.net

SOLIDARITÉ CHRÉTIENNE DES BATIGNOLLES

« SOLIDARITÉ CHRÉTIENNE des BATIGNOLLES » est une association œcuménique regroupant des paroisses catholiques et protestante du quartier.

Trois fois par semaine, S.C.B. propose des repas chauds à des personnes en situation « précaire » :

- le samedi à Saint-Joseph des Epinettes,
- le mardi à Saint-Michel
- le jeudi au temple.

Contact : Elisabeth Groeber 06 19 16 97 85

Contact Entraide :



Repas chauds
Elisabeth GROEBER
06 19 16 97 85
elisabeth.groeber@free.fr

Visites
Ernestine LAWSON
06 14 07 25 66
ernestine.lawson@sfr.fr

Domiciliation administrative
Philippe Weber
06 07 30 14 89
dombatignolles@gmail.com

DÉCOUVERTE BIBLIQUE

Pour les enfants de 7 ans à 10 ans.
Un dimanche par mois, de 10h15 à 12h.
Un programme sur quatre ans pour acquérir une culture biblique et une réflexion personnelle.

Dates : 10/03, 05/05, 09/06.
Contact : Edwige Amados
edwigebaeta@yahoo.fr



MINIIGLISE

Pour tout renseignement :
Micheline Godard
poudiougogodard@orange.fr

GROUPE DE PRIÈRE

Ouvert à toute personne souhaitant vivre et partager un moment de recueillement.
Le lundi à 19h, tous les 15 jours, au temple
Lors de la soirée, lecture d'un texte biblique qui permet de méditer, discuter et échanger et ensuite prière et intercession avec des chants de louange entre chaque prière.

Coordinatrice :
Monique Stengel 01 45 72 31 00
me.monique.stengel@wanadoo.fr

GROUPE ACAT

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture.
La prière au cœur de l'action.
Réunions mensuelles au temple.
L'ACAT proclame l'éminente dignité de l'être humain qui est le fondement des droits de l'Homme. Elle défend les valeurs universelles des droits de l'homme et du droit humanitaire et la nécessité de les respecter.

Sa mission est strictement définie :
- Combattre la torture
- Abolir les exécutions capitales
- Protéger les victimes
Contact :
Violette Ledoux violette.ledoux@orange.fr

ENTRAIDE DES BATIGNOLLES

L'association d'entraide de la paroisse protestante des Batignolles assure, grâce à l'action efficace de ses bénévoles, un service de secours mutuel pour les personnes connaissant une situation difficile.

Elle remplit quatre missions principales :

- Rendre visite aux malades et aux isolés
- Aider financièrement les paroissiens en difficulté
- Donner une adresse postale aux personnes sans domicile stable
- Proposer des repas chauds le jeudi à des personnes en situation « précaire ».

LE MOT DU PASTEUR AU SUJET DES DEUX SOIRÉES THÉMATIQUES EN AVRIL ET MAI

Religions et ministères au féminin

Soirée Thématique

Mercredi 3 avril à 20h30

« Religions et ministères au féminin »



Invités :

Béatrice Cléro-Mazire, Pasteure du Temple de l'Oratoire

Myriam Ackermann, Rabbin de la synagogue Ayeka

Christiane Joly, Communauté apostolique Saint-François-Xavier

Faker Korchane, Président de l'association pour la renaissance de l'islam mutazilite

Modérateur : Bruno Gaudalet

Temple des Batignolles Paris 17
44 Bd des Batignolles – Métro Rome

Entrée libre

En 2015, la France comptait 201 femmes pasteures (essentiellement réformées et luthériennes), pour 1 942 pasteurs (toutes dénominations confondues) recensés par la Fédération Protestante de France.

Qu'en est-il ailleurs ? La question de l'ordination des femmes est posée aux plus hautes instances catholiques qui s'y opposent pour l'instant mais jusqu'à quand ? L'Église romaine de France comptait 45.000 prêtres en 1945, 25.353 en 2000 et 13.374 en 2020 (cf. le site de la [CEF](#)). L'organisme de sondages [STATISTA](#) avance le chiffre de 6119 prêtres pour 2021.

A l'échelle internationale, il y aurait 414.336 prêtres catholiques dans le monde, avec notamment des continents en expansion du nombre des fidèles, contrairement en France et même en Europe où le nombre de catholiques décroît. Quid donc de l'ordination des femmes dans ce contexte ?

Du côté du judaïsme, le mouvement libéral a ouvert le rabbinat aux femmes, mais ce mouvement est minoritaire en France et compte moins de 10 femmes rabbins. Le judaïsme consistorial reste pour l'instant opposé à la nomination des femmes au rabbinat. Et il en est de même majoritairement en terrain musulman, avec toutefois quelques femmes revendiquant les fonctions d'imam.

Quelle que soit la religion, le rôle de la femme y dépasse, évidemment, la seule fonction du « conducteur », mais pourquoi est-ce si compliqué de confier la conduite du troupeau aux femmes ? C'est la soirée thématique que j'animerai au Temple le 3 avril à 20h30, autour de quatre invités éminents : Béatrice Cléro-Mazire, Pasteure du Temple de l'Oratoire, Myriam Ackermann, Rabbin de la synagogue Ayeka, Christiane Joly de la Communauté apostolique Saint-François-Xavier et Faker Korchane, Président de l'association pour la renaissance de l'islam mutazilite.

La possibilité d'ouvrir le ministère aux femmes est une conquête d'après-guerre pour le protestantisme français. **Berthe Bertsch** (1904-1988) fut la première femme à être ordonnée en 1930 au sein de l'Église réformée d'Alsace et de Lorraine. Du côté de l'Église Réformée de France, il fallut attendre 1949, mais l'impétrante, Elisabeth Schmidt, dut promettre de rester célibataire.

Regards croisés sur Le Notre Père revisité et la prière

Pour présenter mon livre *Le Notre Père revisité* à notre paroisse, j'ai voulu élargir au-delà de notre seule tradition de prière. Comment se vit et se pratique la prière chez les juifs, les musulmans et les catholiques, qui partagent avec nous et tous les chrétiens la prière de Jésus ? Pour avancer sur ce sujet, j'ai demandé à trois acteurs du dialogue interreligieux de venir croiser leurs regards, sur *Le Notre Père revisité* et sur la prière qui constitue le cœur de la vie spirituelle des trois monothéismes et sans doute au-delà.

Mes amis : **Tom Cohen**, Rabbin de Kehilat Gesher, **Ghaleb Bencheikh**, Président de la Fondation de l'Islam de France et **Bernard Bourdin**, Frère dominicain et Professeur de philosophie à l'IC Paris m'ont fait le grand honneur d'accepter mon invitation ; ainsi que ma collègue **Sophie Ollier**, Pasteure à Pentemont-Luxembourg, qui assurera la modération de cette belle soirée



Soirée Thématique

Temple de Batignolles Paris 17

Mercredi 22 mai à 20h30

Regards croisés sur *Le Notre Père revisité et la prière*

Invités :

Tom Cohen
Rabbin de Kehilat Gesher

Ghaleb Bencheikh
Président de la Fondation
de l'Islam de France

Bernard Bourdin
Frère dominicain
Professeur de philosophie
à l'IC Paris

Bruno Gaudalet
Pasteur et auteur du livre
Le Notre Père revisité



www.editions-olivetan.com

Modératrice : **Sophie Ollier**
Pasteure à Pentemont-Luxembourg

Entrée libre

Assemblée générale de L'ENTRAIDE DES BATIGNOLLES

Dimanche 24 mars 2024



CONVOCATION

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale de l'association de l'Entraide des Batignolles qui aura lieu le dimanche 24 mars 2024 à 10h30 au Temple de l'association culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles.

Tous les paroissiens, membres de droit de l'Entraide des Batignolles, sont invités à participer à cette assemblée. Seuls peuvent participer aux votes les membres à jour de leur cotisation.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation des questeurs et du bureau
2. Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 19 mars 2023 (*résolution n°1*)
3. Rapport moral du conseil d'administration et discussion
4. Examen des comptes de l'exercice 2023
5. Vote pour approbation des comptes 2023 (*résolution n°2*)
6. Présentation du budget 2024
7. Vote du budget 2024 (*résolution n°3*)
8. Élection des membres du Conseil d'administration

RESOLUTIONS

- **Résolution n° 1** : L'Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles réunie le 24 mars 2024 approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 mars 2023.
- **Résolution n° 2** : L'Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles réunie le 24 mars 2024 approuve les comptes de l'exercice 2023 tels que présentés, avec un total des produits de 32 936 €, un total des charges de 35 753 €, un solde de gestion négatif de 2 817 € et 13 720 € de disponibilités au 31 décembre 2023, dont 6 000 € de réserves pour équipement. L'Assemblée Générale de l'Association de l'Entraide des Batignolles donne quitus de sa gestion à son Conseil d'administration.
- **Résolution n° 3** : L'Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles réunie le 24 mars 2024 approuve le projet de budget de l'exercice 2024 tel que présenté, avec un total des charges de 11 771 €, un total des produits de 9 650 € et un solde de gestion négatif de 2 121 €.
- **Candidats membres à élire** : Ernestine Lawson, Flore Maupas, Isabelle Noizet, Zineb Makaila-Touti, Bernard Rothé, Bernard Scotto, Philippe Weber. (*voir Présentation nouvelle candidate en page 6*).

Pour le conseil d'administration, le Président,
Bernard Rothé

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Entraide des Batignolles réunie le 19 mars 2023 à 10h30

Le bureau et les questeurs sont approuvés pour la tenue de l'assemblée générale.

1/ Bureau : Bernard Rothé, Ernestine Lawson, Bernard Scotto.

Questeurs : Juliette Maupas, Damien Lamoril

À la clôture de l'émargement, le nombre de membres présents ou représentés s'élève à 39.

La majorité absolue des suffrages requise pour l'approbation des résolutions se situe donc à 20 voix.

2/ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 mars 2022.

Résolution n° 1 : L'Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles, réunie le 19 mars 2023, approuve le procès-verbal de l'AG du 27 mars 2022.

Votants : 25 Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0

3/ Rapport moral du CA :

Le Président donne lecture du rapport du CA en remerciant d'abord les membres de l'Entraide pour leur présence ainsi que tous les membres de l'église réunis dans cette assemblée.

L'entraide par définition c'est prendre soin des autres ensemble. En grec « diaconeio, ou diakonia » d'où dérive diaconie, signifie servir. Servir est la vocation de l'Entraide des Batignolles, s'appuyant sur les préceptes de l'Évangile : « *Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir* » Mt 20.28

En soulignant cela, je veux rappeler que notre engagement s'enracine dans notre relation au Christ affirmée dans le lien étroit indissociable des deux associations culturelles, loi 1905, et celle de l'Entraide loi 1901, attesté par nos AG communes. Autrement dit notre action est la conséquence de notre foi. Servir autrui c'est mettre notre spiritualité en action. C'est aussi développer la fraternité et la solidarité de notre communauté.



Si j'insiste là-dessus c'est parce que depuis plusieurs années je redis ici en AG, de façon peut être trop édulcorée ou mal comprise, la nécessité d'être plus nombreux comme membres de l'association. Nous étions fin décembre 2022 49 membres que je remercie pour leur soutien moral et financier, ponctuel ou régulier.

Mais 49, c'est trop peu, c'est anormalement peu eu égard la dimension de notre paroisse. Cela est questionnant sur le rôle et la vision que les membres de l'église ont de l'Entraide. Ce n'est pas faute de communiquer régulièrement à ce sujet. Rappelons d'abord que l'Entraide est de par la loi, financièrement indépendante de l'église et réciproquement. Quand vous donnez à l'église vous ne donnez pas de ce fait à l'Entraide. Notre budget est uniquement financé par vos dons et cotisation spécifiques à l'Entraide. La cotisation, donnant droit à être membre participant et votant à l'AG, est à minima de 5 euros, un demi-paquet de cigarettes, 2 tickets de métro pris à l'unité que nombre de nos bénéficiaires de nos aides voudraient bien avoir. C'est dire la modicité de notre cotisation accessible à tous.

Le déficit de membres cotisant a pour conséquence, le trésorier le soulignera après moi, que notre exercice hors subventions très exceptionnelles, est déficitaire. Alors je vous pose la question : devons nous faire des choix drastiques dans nos aides, de cesser « d'ouvrir la main à notre frère, au malheureux et au pauvre de notre pays » alors que Dieu souhaite que nous ayons des cœurs généreux (Dt 15 10-11), devons nous supprimer l'aide aux associations comme SCB, supprimer les chèques d'accompagnement si appréciés par les plus démunis, ou ne plus aider financièrement ponctuellement tel ou tel dans le besoin ? Nos réserves ne sont pas inépuisables pour absorber nos déficits ad vitam æternam. Vous seuls détenez la réponse en adhérant et en cotisant.

Être plus nombreux c'est aussi encourager fortement les bénévoles qui se donnent sans compter dans les différentes activités. C'est aussi conforter le conseil dans ses actions et l'aider à répondre aux besoins nouveaux des plus pauvres, des isolés de notre société.

Aidez-nous à faire de notre service d'Entraide un service fiable, durable, efficace en adhérant dès maintenant sans attendre la fin de l'année, en remplissant le bulletin d'adhésion à votre disposition et en cotisant à hauteur de vos moyens et de la place de la diaconie dans vos cœurs reconnaissants et aimants. Soyez-en remerciés par avance.

Pour servir il y a deux façons. La plus simple, nous venons d'en parler, en soutenant financièrement l'Entraide. La deuxième en devenant bénévole au service d'une de nos activités ou de nouvelles à créer. Engagez-vous et donnez du sens à vos vies, si vous pouvez le faire. Il suffit de s'adresser à l'un d'entre nous pour nous faire part de vos souhaits et disponibilités.

Quel que soit votre talent vous serez bienvenus et vous contribuerez à résoudre un problème majeur dans toutes les associations : la relève inéluctable des équipes.

La relève sous-entend une fatigue des équipes, naturelle plus le poids des ans se fait sentir avec les problèmes médicaux inhérents à l'âge.

Certains ont plus de 80 ans et continuent, bon gré mal gré, à œuvrer fidèlement à l'Entraide. Plusieurs jeunes nous ont rejoint cette année à la Domiciliation pour des durées variables en fonction de leurs disponibilités universitaires ou professionnelles. Nous nous en félicitons et les remercions.

Et puis il y a la lassitude, l'envie de consacrer enfin plus de temps à sa famille, à ses petits-enfants.

Plusieurs d'entre nous au CA ou dans les activités souhaitent laisser la place à d'autres, plus jeunes, plus dynamiques, peut être inexpérimentés mais volontaires et désireux d'apprendre des anciens.

L'AG de l'an prochain sera l'occasion de renouveler le CA : les bonnes volontés sont attendues avec optimisme. Personne ici ne souhaite s'accrocher mais au contraire tous sont désireux de transmettre le flambeau. Nous restons confiants pour trouver ensemble pendant ces douze prochains mois des forces vives pour poursuivre cette belle œuvre construite avec l'amour du prochain depuis des années.

Les actions de l'Entraide en 2022 sont dans la continuité de celles des années antérieures avec trois volets :

1. le maintien du lien avec les personnes isolées ou malades par le groupe de visiteurs sous la houlette bienveillante de Ernestine Lawson animant un groupe whatsapp. Ces personnes (12) prennent le temps de visiter ou téléphoner pour prendre des nouvelles de celles et ceux qui sont dans un besoin relationnel avec la paroisse pour se sentir soutenus, parfois dans la prière par le groupe de prière animé par Monique Stengel. C'est un ministère remarquable à la rencontre de l'autre en lui apportant un peu de bonheur et de joie. Merci à chacun d'entre eux.
2. l'accueil des étrangers, des réfugiés, des demandeurs de domiciliation pour leur permettre de recevoir les courriers administratifs des demandes de permis de séjours, d'AME. C'est la mission du service de Domiciliation, sous la conduite rigoureuse de Philippe Weber, qui enregistre au plafond de nos droits 800 personnes quasiment tout le temps. L'augmentation constatée cette année d'inscrits est en lien direct bien entendu avec les crises internationales et l'accroissement de la précarité laissant sans domicile de plus en plus de personnes ou familles.

Nos bénévoles, devenus vrais professionnels des procédures administratives de plus en plus complexes, reçoivent dans l'écoute et la bienveillance chaque demandeur pour examiner leur situation et la gérer au mieux. Merci à eux qui travaillent dans l'ombre, avec humilité et abnégation. Je n'oublie pas celles et ceux qui trient en amont les piles de courriers plusieurs fois par semaine.

3. l'assistance financière (4214 €) de personnes en difficultés, l'aide alimentaire à des personnes en situation de précarité avec la délivrance de chèques d'accompagnement très appréciés, l'aide aux associations qui partagent nos valeurs : DOM'asile, MIRP mission pour l'emploi, Solidarité Chrétienne des Batignolles avec laquelle nos liens sont étroits. Cette dernière assure toutes les semaines le service de repas chaud à table à

une quarantaine de personnes animé par Elisabeth Groeber, notre bien connue cuisinière en chef et d'autres remerciés ici pour cette action consommatrice de temps et d'énergie mais, ô combien source de joie pour les hôtes du jeudi.

2022 a été une année d'investissements et de définition de projets de travaux importants nécessaires pour renouveler et étendre les matériels informatiques de la Domiciliation et préparer un chantier de rénovation des salles de ce service, l'été prochain, pour accueillir dignement les demandeurs et donner aux bénévoles un cadre agréable et pratique.

Ce programme n'a été possible que par l'attribution de subventions de la Fédération de l'Entraide protestante via la Fondation de Protestantisme, et deux autres de la part de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement d'Ile-de-France (DRIHL) certaines déjà versées en 2021 et partiellement consommées en 2021 pour lesquelles il restait des reliquats conséquents. Sans ces 36 600 € nous n'aurions pu envisager de tels investissements. Ceux-ci permettent aux équipes de la DOM d'être plus productifs, de dégager du temps pour approfondir les entretiens individuels et d'envisager de dépasser sereinement le seuil des 800 domiciliés.

Sur un plan juridique nous avons clarifié notre relation avec l'association culturelle quant à l'utilisation des locaux pour nos activités en signant ensemble une convention d'utilisation des locaux définis précisément et faisant l'objet du versement d'une indemnité d'occupation de 300 € qui sera prise en compte dans le budget 2023.

Comme l'an dernier nous souhaiterions mieux organiser la collecte des produits d'hygiène, les jouets pour les enfants à Noël en lien avec la Maison Verte, des vêtements pour enfants à Noël... Pour ce faire il nous faut des responsables attirés pour gérer ces activités très ponctuelles et peu demandeuses de temps. Les bénévoles actuels ne peuvent tout faire. Aussi vous êtes bienvenus pour répondre à cet appel.

Si l'Entraide à la responsabilité, en lien avec l'église, de répondre aux besoins des plus faibles de la société, elle ne peut tout faire et doit se fixer des limites en fonction de ses moyens financiers et humains. Je crois cependant que nous pouvons encore faire un peu plus qu'aujourd'hui et mieux si nous sommes plus nombreux à servir notre prochain et assurer la relève de nos équipes.

Nous aurons l'occasion de nous retrouver d'ici la fin de l'année, après l'arrivée de notre futur pasteur pour définir ensemble les orientations que vous souhaiteriez donner à votre Entraide et lui donner un nouveau souffle. »

Le Président remercie l'assemblée pour son écoute et ouvre la discussion.

Aucune question n'étant posée, l'examen des comptes est abordé.



PV AG Entraide des Batignolles du 19 mars 2023

4/ Examen des comptes 2022

Le trésorier Bernard Scotto présente les comptes de l'exercice 2022, qui se soldent par un excédent de 19 619 € lié au versement d'une subvention de la DRIHL pour travaux à effectuer en 2023 s'élevant à 20 632 €. Sans cette subvention l'exercice serait déficitaire de 1 013 € en raison de cotisations (49) et dons insuffisants pour assurer le budget de fonctionnement. De ce fait, les disponibilités au 31 décembre 2021 s'élèvent à 34 231 €.

5/ Vote pour l'approbation des comptes 2022

Résolution n° 2 : L'Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles réunie le 19 mars 2023 approuve les comptes de l'exercice 2022 tels que présentés avec un total des produits de 32 914 €, un total des charges de 13 295 €, un solde de gestion positif de 19 619 € et 34 231 € de disponibilités au 31 décembre 2022 dont 6 000 € de réserves pour équipement. L'Assemblée Générale de l'Association de l'Entraide des Batignolles donne quitus de sa gestion à son Conseil d'administration.

Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstentions : 0

6/ Présentation du budget 2023

Le trésorier présente le budget 2023 établi en équilibre avec 28 958 € de charges et de produits dont les reliquats des subventions FEP et DRIHL non consommées en 2022, 1 516 € destinées à de l'équipement informatique et la deuxième tranche de subvention de 20 632 € pour des travaux dans la salle de la domiciliation qui seront effectués au cours de l'été 2023.

Les allocations habituelles attribuées à Solidarité chrétienne, MIRP et Dom'asile sont reconduites ainsi que les chèques d'accompagnement.

Mme Anne Tisserant remercie l'ensemble des équipes de l'Entraide pour leurs actions.

7/ Vote pour l'approbation du budget 2023

Résolution n° 3 : L'Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles réunie le 19 mars 2023 approuve le projet de budget de l'exercice 2023 tel que présenté avec un total des charges de 28 958 € et un total des produits de 28958 €

Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstentions : 0

Présentation nouvelle candidate à élire au CA Entraide (AG 2024)

Je m'appelle **Isabelle Noizet** et j'habite le quartier des Épinettes dans le 17°. Je suis mariée et mère de trois enfants.

Je suis bénévole depuis de nombreuses années dans l'association œcuménique « Solidarité Chrétienne des Batignolles » au sein de la paroisse catholique Saint Joseph des Épinettes. C'est par le biais de cette association que j'ai rejoint l'activité de domiciliation de l'Entraide des Batignolles, lorsque j'ai pris ma retraite il y a 3 ans.

Parallèlement, je participe à des maraudes tous les vendredis matin et à un projet de création d'une bagagerie solidaire dans le

17° qui devrait ouvrir en 2024 et permettre aux personnes sans domicile d'avoir un lieu pour mettre leurs affaires en sécurité.

Ces activités auprès des personnes en très grande précarité sont pour moi, source de joie. Je présente aujourd'hui ma candidature au conseil d'administration de l'association Entraide des Batignolles pour participer à ses futurs projets et apporter ma pierre à l'édifice.



Comptes exercice 2023 et budget 2024

Résolutions n°2 et n°3 AG 2024

Charges				Produits			
Libellé	Budget 2023	Réalisé 2023	Budget 2024	Libellé	Budget 2023	Réalisé 2023	Budget 2024
Dons	1 000	2 000	1 000	Collectes	1 000	2 262	1 615
Dons aux œuvres	2 750	2 750	2 750	Cotisations	1 700	1 760	2 300
Solidarité chrétienne	1 250	1 250	1 250				
MIRP Entreprise	1 000	1 000	1 000				
Dom Asile	500	500					
Autres (CASP....)			500				
Cotisations FEP	160	160	160	Dons nominatifs	3 610	3 700	4 000
Charges de fonctionnement	1 900	3 245	2 200				
Fournitures de bureau	800	2 045	1 000				
Réception	50	35	50				
Frais postaux et télécom	600	616	600				
Indemnité occupation	300	300	300				
Frais bancaires	150	249	250	Produits financiers	500	562	500
Chèques d'accompagnement	1 000	1 042	1 000				
Autres divers		731	700				
Équipements bureautique informatique		1912					
Charges hors travaux exceptionnels	6 810	11 840	7 810	Produits hors subventions	6 810	8 284	8 415
Résultat hors subventions				Résultat hors subventions	0	-3 556	605
Travaux extérieurs	178	0	178	Subvention FEP	178	0	178
Informatique bureautique	1 338	1 020	318	Reliquat Subvention DRIHL	1 338	1 020	318
Travaux local	20 632	22 893	3 465	Subvention DRIHL	20 632	23 632	739
Charges exceptionnelles subventionnées	22 148	23 913	3 961	Produits exceptionnels subventions	22 148	24 652	1 235
Résultat exceptionnel				Résultat exceptionnel	0	739	-2 726
TOTAL CHARGES	28 958	35 753	11 771	TOTAL PRODUITS	28 958	32 936	9 650

résultat exercice	0	-2 817	-2 121
--------------------------	----------	---------------	---------------

Disponibilités au 31/12/2023	
Banque Postale	3 825 €
Crédit mutuel	689 €
Livret A	8 151 €
Caisse	1 055 €
Total disponibilités	13 720 €

Assemblée générale ASSOCIATION CULTUELLE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE PARIS-BATIGNOLLES Dimanche 24 mars 2024



CONVOCATION

L'Assemblée générale de l'Association culturelle de l'Église Protestant Unie de Paris-Batignolles aura lieu le **dimanche 24 mars 2024 à 10h30** au Temple sis 44 Boulevard des Batignolles à PARIS 17ème.

Tous les paroissiens sont invités à participer aux débats.

Seuls les membres inscrits à l'association culturelle peuvent voter.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du bureau et des questeurs de l'Assemblée générale
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 mars 2023 (Cf. Résolution n° 1)
3. Rapport moral du Conseil presbytéral et discussion
4. Présentation des candidats et élection des membres du Conseil presbytéral (Cf. Point n° 1), puis décompte des voix par les questeurs
5. Rapport financier et vote pour approbation des comptes 2023, affectation du résultat et quitus au Conseil (Cf. Résolution n° 2)
6. Présentation du budget 2024 et vote (Cf. Résolution n° 3)
7. Annonce du résultat des votes
8. Mot du Pasteur et envoi

Déroulement

- 9h30 – 10h00 : Accueil et émargement
- 10h00 - 10h30 : Culte
- 10h30 – 11h10 : Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles
- 11h10 : Début de l'Assemblée générale de l'Association culturelle de l'EPU Paris-Batignolles

Au cas où il ne vous serait pas possible de participer à cette assemblée générale, nous vous invitons à remplir et à remettre à une personne de votre choix ou à faire parvenir au secrétariat de l'Église, le **pouvoir** joint à cette convocation.



RÉSOLUTIONS

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale de l'Association culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles réunie le 24 mars 2024 approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 mars 2023.

Résolution n° 2

L'Assemblée Générale de l'Association Culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 24 mars 2024, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport du réviseur des comptes, approuve les comptes 2023 de l'Association qui lui ont été présentés avec un total des emplois de 323 130,58 €, un total des ressources de 332 750,93 € et donc un solde de gestion positif de 9 620,35 €, qui sera affecté à la réserve immobilière.

A l'issue de cette affectation, la réserve générale restera inchangée avec un montant de 75 000 €, la réserve Projet Jeunesse restera inchangée avec un montant de 1 756,60 €, et la réserve immobilière passera d'un montant de 89 397,19 € à un montant de 99 017,54 €.

L'Assemblée Générale de l'Association Culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles donne quitus de sa gestion à son Conseil presbytéral.

Résolution n°3

L'AG de l'Association Culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 24 mars 2024, approuve le projet de budget 2024 de l'Association qui lui a été présenté, avec un total des recettes de 245 800 € et un total des dépenses de 245 800 €.

Point n°1

Les mandats de l'ensemble des conseillers presbytéraux arrivant à échéance, il y a lieu d'élire un nouveau Conseil presbytéral.

Le Conseil presbytéral vous propose d'élire les candidats suivants (Cf. présentation en pages 12-13) :

- Bertrand COUSTAURY (renouvellement de mandat)
- Jean GUINGNE (nouveau mandat)
- Patrice HIDDINGA (nouveau mandat)
- Flore MAUPAS (renouvellement de mandat)
- Lucille PARLANGE (nouveau mandat)
- Lydia PAVILLA (nouveau mandat)
- Bernard SCOTTO (renouvellement de mandat)
- Monique STENGEL (renouvellement de mandat)
- Thomas TACQUET (nouveau mandat)
- Philippe WEBER (renouvellement de mandat)

Cette proposition ne fait pas obstacle à la candidature d'autres membres de l'Association, pourvu qu'ils soient éligibles.

10H : Culte assuré par Damien Lamoril

11H30 : Début de l'AG de l'Association Culturelle « Église Protestante Unie de Paris-Batignolles ».

1) Désignation des questeurs et du bureau de l'Assemblée générale

Bureau : Xavier Ranson, Élisabeth Gressin, Bernard Scotto, Monique Stengel (secrétaire AG)

Questeurs : Damien Lamoril et Juliette Maupas

A la clôture de l'émergence, le nombre de personnes présentes ou représentées s'élève à 71.

La majorité absolue requise pour l'approbation des résolutions se situe à 36 voix.

2) Approbation des procès-verbaux des assemblées générales des 27 mars et 18 décembre 2022

Xavier RANSON présente la première résolution concernant l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 mars 2022.

Puis, il laisse la parole aux paroissiens.

Personne ne demandant la parole, la résolution suivante est mise aux voix :

Résolution n°1

L'Assemblée Générale de l'Association culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles réunie le 19 mars 2023 approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 mars 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Il présente ensuite la deuxième résolution concernant l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 décembre 2022, portant sur la prise d'une hypothèque sur le presbytère pour permettre sa rénovation avant l'arrivée du nouveau pasteur.

Puis, il laisse la parole aux paroissiens.

Personne ne demandant la parole, la résolution suivante est mise aux voix :

Résolution n°2

L'Assemblée Générale de l'Association culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles réunie le 19 mars 2023 approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 Décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.



3) Rapport moral du Conseil presbytéral et discussion

Puis, Xavier Ranson, Président du Conseil Presbytéral, procède à la lecture du rapport moral.

L'année 2022 aura été particulière, en ce sens que le premier semestre aura vu le passage de notre pasteur **Jean-Marie de Bourqueney** à mi-temps, et le second semestre le début de la période de vacance pastorale. Le défi a alors été de maintenir la dynamique des activités existantes : groupe de prière, chorale, cultes spécifiques (culte des ministères, culte de la semaine de l'Unité des Chrétiens, culte des confirmations, culte de rentrée), saison musicale, journées du Patrimoine, sessions de formation.

Cette année 2022 a été l'occasion d'entretenir le lien fraternel mis à mal par la crise sanitaire et de renouer avec des moments conviviaux (partage de la galette, pots de l'amitié à l'issue des séances de catéchèse, repas de paroisse, fête de Noël). Par ailleurs, le lien avec les personnes éloignées physiquement de la paroisse ont été maintenus grâce au travail incessant du groupe de visiteurs animé par **Ernestine Lawson**.

Cette année de vacance pastorale aura été pour nous l'occasion de vivre une véritable expérience de solidarité. Grâce au dévouement de prédicateurs laïcs qui se sont relayés dimanche après dimanche, tous les cultes de l'année ont pu être assurés (à l'exception de ceux du mois d'août) avec des prédications riches d'une grande diversité. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements.

Les perspectives pour notre paroisse sont réjouissantes. Dès le mois de juillet 2023, nous accueillerons notre nouveau pasteur, Bruno Gaudalet, qui s'installera dans le presbytère refait à neuf. Son expérience du ministère

pastoral redynamisera l'ensemble de la paroisse et remobilisera les énergies. Par ailleurs, concernant la jeunesse, nous avons eu la satisfaction de voir un renforcement des effectifs des enfants fréquentant la catéchèse. Ces jeunes nous ont fait le plaisir de nous offrir deux beaux cultes, respectivement en avril et en novembre 2022.

Nous nous sommes également attelés à la question de la communication et nos réflexions ont abouti à l'achat d'une caméra de meilleure qualité pour la diffusion des cultes et à la refonte de notre site internet. D'autres sujets en matière de communication sont encore en cours de réflexion : le devenir du journal de la paroisse (VEAB), la communication autour des événements organisés par la paroisse afin d'attirer plus de monde.

L'année 2023-2024 sera une année charnière pour notre paroisse, tout d'abord avec l'arrivée de notre nouveau pasteur, Bruno Gaudalet, mais aussi parce que le Conseil presbytéral va connaître un renouvellement substantiel, qui nécessitera un travail préalable de discernement auprès de paroissiens qui feront le choix de se mettre au service de l'église. Nous nous réjouissons de ces événements qui permettront d'apporter à notre paroisse un regard neuf et une nouvelle dynamique.

Une autre forme d'implication et de renouvellement est celui des fidèles qui fréquentent notre paroisse. Nous sommes amenés constamment à nous interroger sur le lien qu'ils entretiennent avec l'église, au vu du nombre de donateurs, de participants aux assemblées générales et plus généralement aux activités proposées par la paroisse. Quoi qu'il en soit, nous avons collectivement un défi à relever pour faire vivre notre église.

Suite : 3) Rapport moral du Conseil presbytéral et discussion

Les débats étant ouverts, des paroissiens demandent la parole :

- Suite à l'intervention d'une paroissienne qui fait remarquer que les activités de l'ACAT n'ont pas été mentionnées, **Xavier Ranson** rappelle que cette dernière est une association autonome et que la paroisse n'est pas en droit de s'immiscer dans sa gouvernance. Mais bien entendu, l'ACAT est la bienvenue pour solliciter les paroissiens lors des cultes au moment des annonces aux fins de signature de ses appels et pétitions.
- Un paroissien fait remarquer qu'il y a relativement peu de débats lors des assemblées générales car les participants sont déjà bien informés. Il suggère au Conseil presbytéral d'envoyer le rapport moral à tous les membres de la paroisse en amont de la tenue de l'Assemblée générale, pour élargir la diffusion des informations utiles à la bonne compréhension des activités de la paroisse.
- Plusieurs paroissiens évoquent le culte des éprouvés et demandent qu'il soit rétabli. Il est rappelé que ce culte a été instauré il y a très longtemps au sein de la paroisse, pour soutenir les personnes endeuillées. Il est également demandé que le Conseil presbytéral remette en vigueur certaines activités (cartes de baptême, dîners tournants). **Xavier Ranson** répond que les activités citées ont été stoppées du fait de la crise sanitaire. Le culte des éprouvés n'a pas pu être célébré en 2022, car cette pratique spécifique à notre paroisse n'a pas été imposée aux prédicateurs laïcs.

4) Rapport financier et vote pour approbation des comptes 2022, affectation du résultat et quitus au Conseil

Xavier Ranson procède à la lecture du rapport du Réviseur des comptes, qui conclut que les comptes sont sincères et réguliers, cohérents et conformes à la réalité et à la loi.

Bernard Scotto, Trésorier, présente les comptes :

- Les recettes de 2022 sont en augmentation par rapport à celles de 2021. Les dons totaux sont en légère augmentation, ce qui est à attribuer aux dons anonymes. Mais les dons nominatifs sont en baisse, ainsi que le nombre des donateurs. La baisse constante du nombre de donateurs est une inquiétude depuis plusieurs années. 20 % des donateurs contribuent pour 80 % des dons.

La mise à disposition des salles a enregistré une augmentation significative. Le trésorier remercie bien chaleureusement Sylvain Tisserant pour son travail.

Il faut noter toutefois que si les recettes commerciales (location de salles) de notre paroisse venaient à dépasser de moitié les dons (dons nominatifs et anonymes confondus), nous perdriions notre déductibilité fiscale des dons nominatifs.

Les dépenses ont été limitées autant que possible, et se réduisent au paiement des dépenses courantes indispensables au bon fonctionnement de la paroisse.

Puis la parole est donnée aux paroissiens. Ils soulignent que la tendance à la baisse des dons nominatifs n'est pas propre à notre paroisse et touche l'ensemble des associations en France. A cela s'est ajouté la vacance pastorale. Mais il ne faut pas se décourager. L'arrivée du nouveau pasteur permettra de relancer une dynamique financière. L'embellie des locations de salle pourrait bien se dupliquer au niveau de la paroisse.

L'arrivée du nouveau pasteur permettra de remettre à plat l'ensemble des activités de la paroisse.

- A la question de savoir quelles sont les interactions de la paroisse avec les autres communautés actives dans nos locaux, **Xavier Ranson** expose que la communauté érythréenne est invitée à nos repas de paroisse, et qu'un culte éwé est célébré tous les ans lors du nouvel an. Ces communautés contribuent financièrement à notre budget.
- Il est suggéré que la paroisse fasse une plus ample communication autour des activités non cultuelles qui se déroulent dans nos locaux, surtout les concerts, afin d'attirer dans le Temple une plus large audience. Par ricochet, cette démarche pourrait attirer dans notre paroisse un public qui n'a initialement aucun lien avec l'Église.
- Il est suggéré de prévoir dans le **VEAB** un diaporama des activités spirituelles de la paroisse. **Xavier Ranson** remercie pour cette très bonne idée et lance un nouvel appel à un maquettiste.
- Enfin, **Xavier Ranson** est amené à rappeler que les activités de l'Association culturelle et celles de l'Entraide se doivent d'être légalement séparées. Mais il y a un véritable lien spirituel entre ces deux associations, car l'Entraide est la mise en œuvre de la Parole au travers l'aide apportée aux personnes qui ont besoin d'attention. Un onglet spécifique est dédié à l'Entraide sur le site internet de la paroisse.

Différentes suggestions sont émises pour enrayer la diminution des dons : faire des appels et des relances ciblés, renforcer la pédagogie autour du don, mener des réflexions sur le sens du don qui reflète notre volonté de « faire communauté », insister sur la déductibilité des dons nominatifs. Le Trésorier rappelle en conclusion qu'il n'y a pas de petit don.

Concernant la Cimade, **Xavier Ranson** précise que sa contribution consiste en un revenu locatif. Un paroissien ajoute qu'au vu de la faiblesse de ce loyer, il pourrait être assimilé à une subvention accordée par la paroisse.

Personne ne demandant plus la parole, la résolution suivante est mise aux voix :

Résolution n°3

L'Assemblée Générale de l'Association Culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 19 mars 2023, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport du réviseur des comptes, approuve les comptes 2022 de l'Association qui lui ont été présentés avec un total des emplois de 196 388 €, un total des ressources de 212 751 € et donc un solde de gestion positif de 16 362 €, qui sera affecté à la réserve immobilière. À l'issue de cette affectation, la réserve générale sera de 75 000 €, la réserve Projet Jeunesse s'élève à 1 756,60€ et la réserve immobilière s'établit à 89 397 €.

L'AG de l'Association Culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles donne quitus de sa gestion au trésorier et à son Conseil Presbytéral.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

5) Présentation du budget prévisionnel 2023

Bernard Scotto présente le budget 2023 et expose quelques éléments qui ont été retenus pour le construire. Il s'agit d'un budget prudent, basé sur le réalisé 2022.

- Concernant les recettes, le budget des dons nominatifs et anonymes est maintenu à 110 000 €, soit un montant égal au réalisé 2022.
- Concernant les dépenses, le Conseil presbytéral a refusé l'augmentation de la cible proposée par la Région et a fait le choix de la geler à son niveau précédent. Le budget Travaux est limité à 21 100 € pour les interventions de première nécessité. A été prévue une hausse substantielle des coûts de l'énergie ainsi que des charges de copropriété pour le presbytère en vue du ravalement de l'immeuble.

La parole est donnée aux paroissiens qui viennent s'exprimer à la tribune.

Un débat s'instaure sur la décision du Conseil presbytéral concernant la cible. Certains expriment leur désaccord sur le refus du Conseil d'accepter l'augmentation sollicitée par la Région. Ils rappellent l'importance de la cible en matière de solidarité et de soutien envers le corps pastoral.

Au regard du montant des réserves, la paroisse pouvait parfaitement supporter une augmentation de la cible de 2 %. A l'inverse, un paroissien estime que la décision a été courageuse. **Xavier Ranson** répond que cette décision de prudence a été prise en juillet dernier, à un moment où le Conseil n'avait pas encore de visibilité sur les recettes annuelles et ne pouvait pas encore avoir connaissance du bon résultat des locations de salles. Cette décision traduisait son inquiétude dans cette période post-covid.

Personne ne demandant plus la parole, la résolution suivante est mise aux voix :

Résolution n°4

L'Assemblée Générale de l'Association Culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 19 mars 2023, approuve le projet de budget 2023 de l'Association qui lui a été présenté avec un total des recettes de 214 600 €.

Cette résolution est adoptée à la majorité, avec 2 voix contre et 8 abstentions.



6) Modification des statuts

Xavier Ranson explique les raisons qui amènent le Conseil presbytéral à proposer une modification des statuts. Il s'agit d'entériner les modifications apportées aux statuts-type de l'EPUDF par le Synode National de 2019 d'une part, et de se conformer à la Loi du 24 août 2021 confortant les principes de la République d'autre part.

A la question d'un paroissien, il précise qu'en tout état de cause, la dénomination de la paroisse, à savoir « *Église Protestante Unie de Paris-Batignolles* », demeure inchangée.

Plus personne ne demandant la parole, la résolution suivante est mise aux voix :



Résolution n°5

L'Assemblée Générale de l'Association Culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 19 mars 2023, vu la constitution de l'Église protestante unie de France (article 36), vu les statuts de l'association culturelle (article 11), vu l'approbation préalable du Conseil régional et du Conseil national, et sur proposition du Conseil presbytéral, décide d'approuver la nouvelle rédaction des statuts et de la substituer entièrement à la version en vigueur, et charge le président du Conseil presbytéral ou la secrétaire d'en déposer les deux exemplaires requis au greffe des associations du département et d'en envoyer une copie numérique au Conseil régional qui la transmettra au Conseil national.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

7) Élection d'un nouveau Conseiller presbytéral (Bertrand Coustaury)

Enfin, **Xavier Ranson** informe l'assemblée qu'il est apparu nécessaire d'élargir le Conseil Presbytéral, qui propose un candidat, Bertrand Coustaury. Celui-ci vient se présenter au pupitre.

Personne ne demandant la parole, la nomination du nouveau conseiller presbytéral est mise aux voix. A l'issue du dépouillement effectué par les deux questeurs, il ressort de ce vote que Bertrand Coustaury est élu à l'unanimité.

A l'issue de l'Assemblée générale du 19 mars 2023, le Conseil presbytéral de l'Association culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles est composé des personnes suivantes :

Hyacinthe Amados, Bertrand Coustaury, Désirée Dika, Stéphane Godard, Élisabeth Gressin, Élisabeth Groeber, Ernestine Lawson, Flore Maupas, Hanitra Raberahona, Xavier Ranson, Jean-Jacques Revil, Bernard Scotto, Monique Stengel, Philippe Weber.

Plus aucune résolution n'étant à soumettre au vote des paroissiens, l'Assemblée générale de l'Association Culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles est close à 12 heures 20.



Finances : Rapport financier 2023

Le budget 2023 prévoyait un total de recettes de **214 600 €** et un total de dépenses de **214 600 €** avec un solde de gestion équilibré.

	2022	EXERCICE 2023			2024
	Réalisé 2022	BUDGET 2023	Réalisé 2023	Ecart	BUDGET 2024
Dons nominatifs	89 245	90 000	92 648	2 648	95 000
Offrandes anonymes	19 834	20 000	23 954	3 954	25 000
Subventions, legs	336		5 000		
Cimade	31 570	32 300	33 281	981	33 300
Activités lucratives de paroisse	3 991	1 300	1 490	190	1 500
Salles	66 739	70 000	91 193	21 193	89 000
Autres revenus	1 036	1 000	2 174	1 174	2 000
Prêt travaux			83 011		
TOTAL RECETTES (2)	212 751	214 600	332 751	118 151	245 800
Cible, subventions à la Région	94 443	95 000	94 443	- 557	95 000
Vie de l'église	17 851	19 400	21 411	2 011	22 000
Assistants de paroisse	18 288	18 000	17 430	- 570	18 000
Travaux	8 204	21 100	8 271	- 12 829	23 500
Entretien et charges	56 819	60 100	81 352	21 252	78 200
Emprunts, frais bancaires	783	1 000	2 712	1 712	9 000
Achat piano			14 500		
Travaux Presbytère			83 011		
TOTAL DEPENSES (1)	196 388	214 600	323 130	108 530	245 800
SOLDE DE GESTION (2)-(1)	16 363	-	9 621	9 621	-

Les recettes (332 751 €) sont en augmentation (+ 118 151 €) par rapport aux recettes réalisées en 2022. Ces chiffres sont à répartir entre les recettes courantes et les recettes exceptionnelles.

Les recettes courantes comprennent les dons totaux des paroissiens pour un montant de 116 602 € en 2023, contre 109 079 € en 2022, soit une augmentation de 6,5 %, due aussi bien à l'augmentation des offrandes nominatives (+ 3,80 %) qu'à celle des offrandes anonymes (+ 20,8 %).

- Les offrandes anonymes, en augmentation sensible, représentent 23 954 € contre 19 834 € en 2022. Cette augmentation est due à l'assistance plus importante au culte, ainsi qu'à la mise en route du panier connecté.
- Les dons nominatifs des paroissiens sont en hausse ; ils représentent 92 648 € contre 89 245 € en 2022, sachant qu'ils reposent toutefois sur un nombre moins grand de donateurs. Nous remercions tous nos donateurs **tout en espérant que les offrandes nominatives atteindront l'an prochain le montant de la cible budgétée (95 000 €). Nous rappelons également que seuls les dons nominatifs sont éligibles à la déduction de 66% du montant de vos revenus imposables.**
- La mise à disposition des salles a enregistré une forte augmentation : 91 193 € en 2023 contre 66 739 € en 2022. Nous remercions Sylvain Tisserant qui organise ces activités avec talent et dévouement.

La recette exceptionnelle est le prêt de 90 000 € pour le financement des travaux du presbytère utilisés à ce jour pour 83 111 €. Le solde de ce prêt sera utilisé à 100 % en janvier 2024. Il a permis notamment de régler notamment une partie des travaux de rénovation du bureau du pasteur.

Il vous sera proposé lors de notre assemblée générale d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2023, soit **9 620 €** à la réserve immobilière, en maintenant la réserve générale à son montant actuel.

Après cette affectation, la réserve générale serait de **75 000 €**, la réserve projet jeunesse de **1 756 €** et la réserve immobilière s'établirait à **99 017 €**.

La trésorerie disponible à la fin de l'exercice 2021 s'élève à **176 226 €** contre **167 167 €** en début d'exercice.

BUDGET 2024

Le budget 2024 est un budget prudent avec pour objectif d'atteindre l'équilibre financier, selon les hypothèses :

- Augmentation du budget des dons nominatifs à 95 000 € et anonymes à 25 000 €, soit un niveau supérieur au réalisé 2023. Nous allons poursuivre toutes les actions déjà entreprises pour la pérennisation des dons.
- Le Conseil Presbytéral a accepté la proposition de la Région consistant à maintenir notre contribution régionale 95 000€.
- Augmentation de notre budget travaux à 23 500 € pour des travaux envisagés et pour l'entretien des locaux.
- L'essentiel des autres postes de recettes ou de dépenses a été stabilisé au niveau du réalisé de 2023.

Portraits candidats CP

**Bertrand Coustaury** (renouvellement de mandat) :

Ma femme Claire et moi avons été accueillis par le pasteur Jean-Marie De Bourqueney et la paroisse des Batignolles en 2016, tout juste revenus d'un épisode d'expatriation à Londres (nous habitons alors le quartier des Abbesses). Nous avons été immédiatement séduits par la bienveillance et la richesse de cette communauté et c'est tout naturellement que nous en avons fait un point d'ancrage familial.

Nos enfants, Laure (7 ans) et Romain (4 ans), ainsi que nos neveux et nièces y ont depuis été baptisés. C'est avec beaucoup de plaisir que j'assiste aux cultes du dimanche. J'apprécie particulièrement la

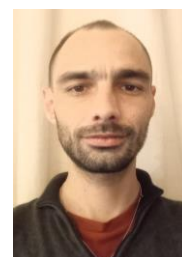
qualité des intervenants prédicateurs, musiciens, choristes et l'enthousiasme du groupe de jeunes qui apporte beaucoup de convivialité.

Le dynamisme et la diversité de la paroisse m'ont donné envie de m'investir progressivement davantage et d'apporter mon aide lors des moments conviviaux. J'ai été particulièrement touché et ému lorsque Xavier m'a proposé de rejoindre l'an dernier le conseil presbytéral. J'y vois une réelle opportunité d'approfondir les liens qui nous unissent et de me mettre au service de notre communauté. Ce sera un grand plaisir de pouvoir poursuivre cette aventure au sein du Conseil.

Jean Guingne (nouveau mandat)

J'ai rejoint Batignolles à l'automne 2021. À cette période je cherchais une activité de chef de chœur ainsi qu'un lieu pour cheminer dans ma foi. Il semble que j'ai pu trouver les deux au même endroit. À Batignolles, je me suis toujours senti bien accueilli et ai eu l'occasion avec le temps de participer à différents moments de la vie de la paroisse.

J'ai été touché par la proposition qui m'a été faite de rejoindre le conseil presbytéral. Je l'accueille comme une marque de confiance et d'amitié à laquelle je réponds avec joie. Je suis sensible à la démarche protestante d'un fonctionnement collégial, d'une église formée par et pour les fidèles et j'aborde cette nouvelle expérience de service avec enthousiasme et dans l'assurance d'être bien entouré et accompagné.

**Patrice Hiddinga** (nouveau mandat)

J'ai passé les dimanches de mon enfance au temple de Châtillon-Coligny dans le Loiret. La paroisse était composée principalement d'agriculteurs néerlandais très solidaires, ce qui créait une ambiance polyglotte et amicale. Cette expérience a certainement formé ma vision de ce qu'est une communauté protestante.

Ainsi, lorsque 30 ans plus tard, mon épouse Stéphanie, nos 4 garçons et moi avons cherché une paroisse de famille, c'est un peu cet esprit d'accueil et de diversité que nous souhaitions trouver et que Batignolles nous a proposé. Cela fait maintenant une quinzaine d'années que nous en faisons partie, avec

une interruption entre 2014 et 2017, années durant lesquelles nous habitons à Hong Kong. J'étais alors secrétaire de la paroisse protestante locale.

De retour à Paris, durant la période Covid, Stéphanie nous a invités à participer à la domiciliation de Batignolles, ce que nous avons fait en famille durant 2 ans. Depuis 1 an, j'ai fondé une entreprise de conseil en Développement durable, et en parallèle je me suis formé à la Doctrine Sociale de l'Église catholique pour mieux comprendre ce que peut être une finance chrétienne. Je vais passer la main pour dédier ce temps au Conseil Presbytéral, en me mettant avec les autres conseillers au service de notre chère paroisse.

Flore Maupas (renouvellement de mandat)

Je m'appelle Flore Maupas. Je suis née dans une famille protestante depuis de nombreuses générations. Je fréquente la paroisse des Batignolles depuis 1997. Mes trois enfants y ont été baptisés et y ont fait leur confirmation. Je me suis engagée auprès des scouts pendant cinq ans en tant que conseillère de groupe local.

Étant architecte d'intérieur, le conseil presbytéral m'a sollicitée pour rejoindre la commission

bâtiments dont je m'occupe depuis 2013. Je suis très heureuse de pouvoir mettre mes connaissances professionnelles au profit de la paroisse. Les travaux de 2018 ont, je pense, contribué à améliorer la convivialité, force de notre paroisse.

En 2016, j'ai été élue au conseil presbytéral. J'apprécie de pouvoir réfléchir et décider en collégialité des actions à mener pour faire vivre notre projet de paroisse. Je serai ravie de poursuivre l'aventure lors d'un troisième mandat.

**Lucile Parlange** (nouveau mandat)

J'ai 47 ans et je suis maman de 2 filles, Céleste et Noélie, qui font respectivement partie du groupe de catéchisme et de la découverte biblique. Avec mon mari, nous sommes arrivés au Temple des Batignolles il y a 6 ans et avons été extrêmement bien accueillis. La religion protestante a toujours fait partie de mon environnement, ayant grandi auprès de pasteurs, dans une famille très impliquée dans la vie de l'Église. Les valeurs spirituelles qui m'ont été

transmises me guident chaque jour afin de rester fidèle à Dieu et à moi-même.

Je serais ravie de pouvoir, à mon tour, contribuer à la vie de la paroisse des Batignolles en intégrant le conseil presbytéral. Faire partie de cette instance collégiale qui organise le fonctionnement de la paroisse est un honneur.

Je serai donc attentive à apporter mes compétences et mon expertise au service de l'Église afin de continuer à faire grandir notre communauté.

Portraits candidats CP



Lydia Pavilla (nouveau mandat)

De tradition familiale catholique, j'ai fait récemment mes premiers pas dans le protestantisme, au terme d'une longue et fructueuse quête personnelle, qui m'a ouvert la voie du protestantisme réformé. Voici bientôt deux ans que j'ai poussé, pour la toute première fois, les portes du temple des Batignolles. J'y suis entrée sur la pointe des pieds, et puis il y a eu comme une évidence. J'y ai trouvé ma place. J'aime à penser que Dieu a guidé mes pas jusqu'à l'EPU des Batignolles.

J'y ai tout particulièrement apprécié la justesse de l'accueil : ni trop, ni pas assez. Jamais retenue, toujours bienvenue. Autant dire que j'ai à cœur aujourd'hui de restituer, intactes, ces valeurs d'accueil auprès des

nouveaux venus. Très rapidement, j'ai intégré la chorale, où j'ai été chaleureusement accueillie et qui s'est révélée être une petite communauté fraternelle, au cœur de la grande famille chrétienne des Batignolles.

Quand Xavier m'a proposé de rejoindre le conseil presbytéral, ce fut là l'occasion d'une riche période d'introspection, de doute et de questionnement. Puis, passé le tumulte des "pourquoi" et des "comment", j'ai pu en toute sérénité accueillir, comme un appel, cette invitation à me mettre au service de Dieu et de l'église.

Aussi, j'aborde ce ministère, en priant Dieu qu'il m'accorde, ainsi qu'à chacun des membres du conseil, les moyens humains, le discernement, et le recul nécessaire à l'accomplissement de cette mission.

Bernard Scotto (renouvellement de mandat)

Je m'appelle Bernard Scotto. J'ai 74 ans et j'appartiens à notre église depuis l'âge de 18 ans. Je suis d'origine marseillaise par mon père et pieds noirs par ma mère et j'étais catholique dans ma jeunesse. Après une carrière dans la banque, je suis à présent retraité.

J'ai fait partie de plusieurs paroisses et, dans l'une

d'entre elles, j'ai déjà occupé le ministère de conseiller presbytéral. Je suis votre trésorier depuis le 19 mars 2017 et j'espère accomplir ma fonction du mieux possible au bénéfice de la paroisse.

Je me représente comme conseiller presbytéral afin de continuer à servir la paroisse dans la collégialité au service de notre communauté et la parole du Christ.



Monique Stengel (renouvellement de mandat)

Je suis membre de la paroisse des Batignolles depuis environ 30 ans, ayant rejoint cette paroisse comme « transfuge » de la paroisse de la Maison Verte dans laquelle mon père a été conseiller presbytéral de nombreuses années.

J'ai été de plus en plus impliquée dans la vie de la paroisse tout d'abord grâce au groupe de prière et grâce à l'accueil souriant de Michelle qui m'a ensuite transmis le flambeau pour la coordination de ce groupe de prière, lui-même de plus en plus actif, puis au sein de la chorale, où j'ai découvert la joie de chanter ensemble avec et pour la paroisse, ainsi qu'à

l'occasion de rencontres musicales interreligieuses et œcuméniques et enfin, last but not least, au sein du Conseil presbytéral.

Je suis heureuse de me mettre au service de la paroisse : dans l'esprit de Corinthiens I, 12, je ferai tout mon possible pour mettre mes « dons » au service de la paroisse. Étant avocat et active au sein d'organisations professionnelles européennes, je pourrai utiliser mes connaissances juridiques et linguistiques, notamment peut-être pour développer des échanges avec des paroisses d'autres pays européens ?

En tout cas, je promets beaucoup de bonne volonté et de bonne humeur !

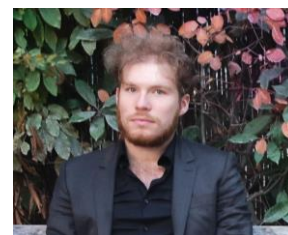
Thomas Tacquet (nouveau mandat)

Protestant par mon père, élevé mes jeunes années dans une forme de tradition calviniste, j'ai longtemps évolué loin de l'Église.

Après des études supérieures de philosophie et de musique classique qui ont interrogé ce pan de mon éducation, c'est le libéralisme, l'ouverture, la bienveillance de cette paroisse des Batignolles, découverts progressivement par mon investissement comme organiste depuis 2015, qui m'ont peu à peu rapproché de ces origines et de ces croyances. Après un déclic en 2018, l'action auprès de l'Entraide en 2020-2021, à l'initiative de notre ancien pasteur

Jean-Marie de Bourqueneay, a conforté le sentiment de vouloir m'investir dans une communauté riche de ses prises dans le monde d'aujourd'hui. S'en sont suivis des lectures (Emmanuel Mounier notamment), des échanges avec certains membres du conseil presbytéral actuel, qui ont su me renforcer dans cette voie de laïc chrétien et lever mes doutes quant au manque chronique de temps.

Avec votre accord, j'aimerais, en cohérence avec cette trajectoire de vie, postuler aujourd'hui au sein du conseil presbytéral de notre paroisse des Batignolles, afin de servir et aider à fortifier cette belle communauté.



Philippe Weber (renouvellement de mandat)

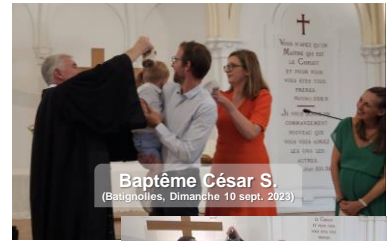
Franco-comtois né en Pays de Montbéliard (luthérien), catéchumène à Besançon (réformée) sous le regard du pasteur Pierre BAY, père de 3 enfants évidemment maintenant adultes (dont un des arrière-grands-pères n'était autre que le pasteur Charles WESTPHAL), j'ai exercé le métier d'enseignant de janvier 1978 à août 2017 (dont 8 ans à l'étranger), sauf pour ce qui fut de la période correspondant à mes 2 années de Service National Civil. Même si, dès la fin des années 70, dans le cadre du

scoutisme unioniste et sous la houlette du pasteur Mikaël DE HADJETLACHÉ, je participais déjà à des réunions en ses sous-sols, je ne fréquente la paroisse des Batignolles que depuis 17 ans suite à un rendez-vous pris auprès de Jean-Charles TENREIRO.

Quelques années moniteur d'École Biblique sous l'autorité de Leïla HAMRAT, quelque fois prédicateur laïc, actuellement coordinateur des équipes bénévoles de la branche domiciliation administrative de l'association "Entraide des Batignolles", je sollicite le renouvellement de mon mandat de Conseiller Presbytéral.



**Culte d'installation
Pasteur Bruno Gaudelet**
(1^{er} octobre 2023)



Baptême César S.
(Batignolles, Dimanche 10 sept. 2023)



Baptême Noémie R.
(Batignolles, Dimanche 8 oct. 2023)

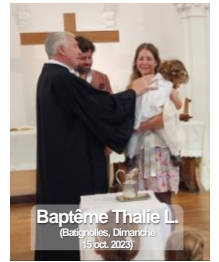


Nuit du dialogue
(17 novembre 2023)

- M. Ghaleb Bencheikh, islamologue, président de la Fondation de l'Islam de France
- M. Geoffroy Boulard, maire du 17^{ème} arrondissement de Paris
- Pasteur Bruno Gaudelet, théologien et philosophe, Église Protestante Unie des Batignolles
- Père Vincent Guilbert, théologien et curé de la Paroisse Sainte-Marie des Batignolles
- M. Nicolas Payet, président de la loge La République, Grande Loge de France
- M. Michaël de Saint-Chéron, philosophe, spécialiste du monde juif



Baptême Henri T.
(Batignolles, Dimanche 15 oct. 2023)



Baptême Thalie L.
(Batignolles, Dimanche 15 oct. 2023)



Baptême Raphaël D.
(Batignolles, Dimanche 29 oct. 2023)



**Culte des Jeunes
Batignolles
"La Paix"**
26 novembre 2023



**Célébration et Fête
paroissiale de Noël**
(10 décembre 2023)



L'Avent I





Baptême Esther G.
(Batignolles, Dimanche 07 janv. 2024)



**Culte des Ministères
et des services**
14 janvier 2024



Baptême Alexia A.
(Batignolles, Dimanche 25 fév. 2024)



Semaine annuelle de la PRIÈRE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

Rencontres & célébrations œcuméniques :

- Vendredi 19 janvier : Église Sainte-Marie des Batignolles
- Dimanche 21 janvier : Temple des Batignolles
- Samedi 27 janvier 2024 : Église Sainte Marie Mariavite
- Dimanche 28 janvier 2024 : Église EPUDF Luthérienne de la Rédemption

Églises participantes : Paroisse protestante de la Rédemption, Église protestante allemande (Christuskirche), Église Protestante Malgache Paris FPMA, Église EPUDF Luthérienne de l'Ascension, Église catholique Notre-Dame de Lorette, Église Mariavite Sainte Marie, Paroisse protestante EPUDF des Batignolles.



2024

AGENDA



- 📅 **15 mars** : Soirée œcuménique au temple
- 📅 **24 mars** : Assemblées Générales
- 📅 **29 mars** : Culte du Vendredi Saint
- 📅 **31 mars** : Culte de Pâques
- 📅 **03 avril** : Soirée thématique « Religions et ministères au féminin »
- 📅 **19 mai** : Culte de Pentecôte et accueil des catéchumènes à la Cène
- 📅 **22 mai** : Soirée thématique « Regards croisés sur le Notre Père revisité et la prière »
- 📅 **23 juin** : Fête de l'Été - Barbecue
- 📅 **29 sept.** : Culte-débat avec Daniel Marguerat

DANS NOS FAMILLES

Baptêmes

Nous avons accueilli au baptême :

- César Soulié (10.09.23)
- Noémie Raymond (8.10.23)
- Thalie Livet (15.10.23)
- Henri Tricot (15.10.23)
- Raphaël Delcourt (29.10.23)
- Esther Gillet (7.01.24)
- et Alexia Auclair (25.02.24).

Dieu bénisse ces enfants.



Obsèques

L'espérance de l'Évangile a été annoncé à l'occasion des cultes d'action de grâce pour :

- Pierre Allard (7.07.23),
- Marcel Boiteux (16.09.23),
- Claude Beaumont (21.11.23)
- Yves et Claude Laugier (13.01.24).

Une célébration sera célébrée dans les prochaines semaines en mémoire de Tecler Simb décédée au Cameroun le 10 février.

Nos pensées vont aussi aux proches de Vinolia Forestier décédée le 13 février.

Dieu console ces familles dans la peine.

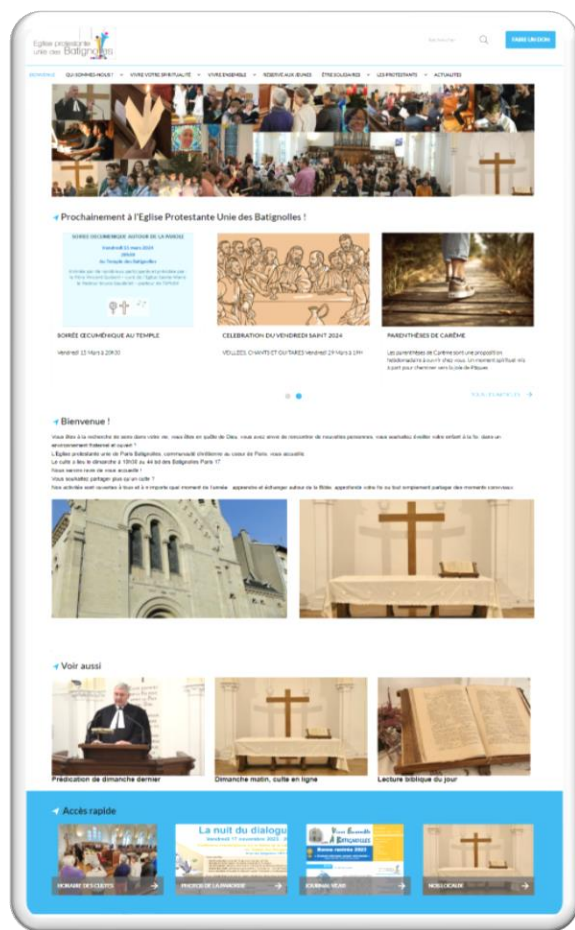
Nouveau Site !

Découvrez le nouveau site de la paroisse <https://batignolles.epudf.org/>



Plus clair, plus sécurisé grâce au service communication de l'EPUDF !

Retrouvez les prédications en ligne de chaque dimanche, des nouvelles de la paroisse et abonnez-vous à la lettre d'information pour avoir chaque semaine des nouvelles de la paroisse (*Inscription à la Newsletter*, en bas sur la première page du site).



www.youtube.com/c/EPUBatignolles

Abonnez-vous gratuitement à notre chaîne Youtube et recevez nos alertes de publication.



L'église ne vit que de l'engagement de ses membres. Pour que notre Église vive et témoigne, nous avons besoin de vous. (2 Cor. 9,7)

Faites un don, par chèque ou par virement :
Église Protestante de Paris Batignolles
IBAN : FR76 1027 8061 2300 0203 7360 143



<https://epudf-batignolles.s2.yapla.com/>